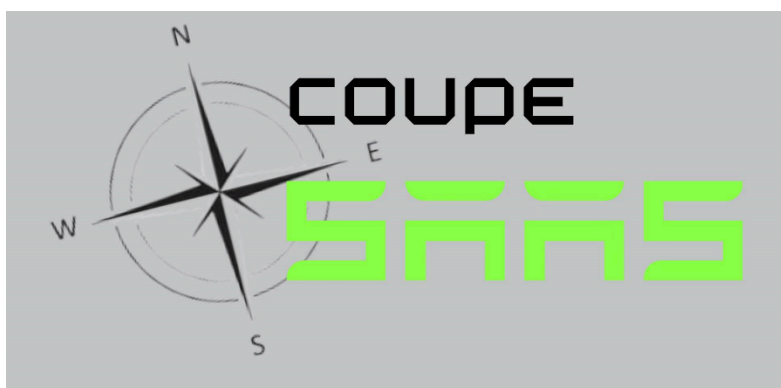


RÈGLEMENT PARTICULIER Coupe SAAS

Sanctionné par :



1. DÉFINITION

Cette épreuve est inscrite comme une course club et partie du championnat de la Coupe SAAS pour un championnat complet de 3 courses

Promoteur :

Club de karting de Québec

Elle est tenue en conformité avec

1. Les règlements de la Coupe SAAS 2025

2. DATES

19 mai 2025, 8h00 à 13h00

3. CIRCUIT



Situé:

Karting Château-Richer
164 Route de Saint-Achillée,
Château-Richer QC
G0A 1N0

Le circuit a une longueur de 1,24 km, avec un minimum de 8 mètres de largeur, comportant 14 virages. Toutes les épreuves se dérouleront dans le sens antihoraire.

Le compétiteur est responsable de la propreté de l'aire de paddock lui ayant été attribué, incluant le ramassage des déchets. Le compétiteur doit disposer des déchets en accord avec

les normes environnementales (papiers, nourriture dans les poubelles, les liquides toxiques comme l'huile ou l'essence dans les endroits désignés). Toute personne ne respectant pas la consigne de propreté pourra se voir refuser l'inscription à un événement subséquent et devra rembourser les frais de décontamination le cas échéant.

Tout compétiteur installé dans un paddock déjà attribué à un autre compétiteur, ou empiétant sur un paddock voisin, se verra obligé de libérer ce paddock immédiatement, quelle que soit l'activité en piste à ce moment. TOUT REFUS D'OBTEMPÉRER À UNE DEMANDE DE LIBÉRATION D'UN Paddock POURRA ENTRAÎNER LA DISQUALIFICATION DU COMPÉTITEUR SANS AUTRE AVIS, À LA SEULE DISCRÉTION DES ORGANISATEURS.

4. STATIONNEMENT

Vous devez obtenir votre emplacement auprès des organisateurs avant de vous installer. Il vous suffit de demander au personnel qui sera désigné à cette effet. Un seul emplacement par compétiteur est attribué. Tous les véhicules devront obligatoirement être stationnés à l'endroit désigné par l'organisateur. Les places de paddock seront sélectionnées au moment de l'inscription en ligne. Elles seront attribuées selon le principe du premier arrivé, premier servi.

Le camping sera disponible à la fin de l'emplacement de la piste – aucun service disponible sur le site de camping. AUCUN CAMPING NE SERA AUTORISÉ DANS LE Paddock. Il y aura de frais minime pour couvrir les coûts de sécurité requis par le propriétaire.

5. INSCRIPTION

La période d'inscription régulière sera disponible en ligne.

1 au 9 mai = 99\$

10 au 16 mai = 119\$

17 mai et plus = 149\$

Location transpondeur au cout de 25 \$. (Nombre limité)

6. NUMÉRO DE KART

Suivre la nomenclature du règlement de la Coupe de Montréal

7. ACCRÉDITATIONS

L'accréditation se fait à la piste de 7h00 à 8h00 le jour l'événement.

8. CLASSES

Sujet à changement et selon l'article 10 du règlement de la Coupe SAAS, le document « Coupe SAAS 2025 - règlement de série-20250420_officiel »

Note : Comme pour le règlement ci-haut mentionné :

« Les classes suivantes sont proposées pour les événements et seront ajoutées à l'horaire si le nombre d'inscriptions est suffisant. Leur inclusion sera confirmée par le promoteur. »

9. Essence pour toutes les catégories

L'essence dans toutes les classes doit être l'essence de pompe.

10. PRIX

Des médailles seront remises aux trois premiers de chaque catégorie.

11. RENSEIGNEMENTS

Pour information :

12. SÉCURITÉ DANS LES PADDOCKS

Appareils :

Les appareils comme une voiturette de golf, une moto, un scooter, une bicyclette, une planche à roulettes, une trottinette, une voiture jouet, etc. sont interdits dans les paddocks, les puits et sur la piste. Les contrevenants pourraient se faire confisquer ce matériel et recevoir une amende de 50 \$. Des véhicules officiels approuvés à des fins spécifiques sont exemptés.

13. OFFICIELS

Directeur de course: Robert Foteas

Assistant: TBC

Inspection technique: TBC

Accréditation et inscriptions: TBC

Chronométrage: TBC

Annonces: TBC

Préposé au départ : TBC

Signaleurs : TBC

Fausse-grille: Stéphane Lacharité

Inspecteur aux balances: TBC

Marquage pneus : TBC